

DIPLOME DÉLIVRÉ

Diplôme d'Université

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Lise Casaux-Labrunée, Professeur des universités, Université Toulouse Capitole

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Enseignants-chercheurs et professionnels (liste indicative) :

Lise Casaux-Labrunée, Professeur des universités, Université Toulouse Capitole

Carole Dupouey-Dehan, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole

Delphine Gardes, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole

Adrien Testut, Avocat, Ergo Avocat

Sarah Thomas, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université Toulouse Capitole

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

La formation prend appui sur la plateforme d'enseignement à distance Moodle.

Vous bénéficierez :

- D'un ensemble de ressources actualisées consultables et/ou imprimables ;
- D'un accompagnement par matière tout au long de la formation, assuré par des tuteurs (enseignants et professionnels) via les forums, chats et visioconférences ;
- D'un accès aux ressources numériques des Universités de Toulouse ;
- D'espaces d'échanges avec les autres apprenants ;
- D'une assistance technique ;
- D'une assistance administrative.

TARIFS

Frais spécifiques de formation pour l'année universitaire 2025/2026 : entre 2 500 et 3 500 euros.

Le tarif est établi en fonction du statut de l'apprenant.



OBJECTIFS

Le Diplôme Universitaire Contentieux du Travail répond à un besoin important de formation juridique dans le domaine des relations de travail.

Il vise à :

- Répondre à un besoin de formation juridique dans le domaine des relations de travail,
- Consolider la formation des professionnels amenés à gérer des conflits du travail afin d'en assurer un meilleur règlement,
- Compléter la formation pratique des conseillers prud'hommes par un corpus de connaissances juridiques essentielles,
- Ouvrir une filière de spécialisation aux étudiants en poursuite d'études.



PUBLIC VISE ET CRITERES D'ADMISSION

- Avocats
- Magistrats
- Juristes d'entreprise
- Représentants du personnel
- Partenaires sociaux
- Délégués syndicaux
- Conseillers prud'hommes
- Etudiants en recherche de spécialisation

Conditions préalables à la candidature

Ont vocation à être admis en Diplôme Universitaire Contentieux du Travail, les apprenants titulaires d'une licence (L3) mention Droit, mention Gestion ou mention AES ou justifiant d'une expérience professionnelle jugée suffisante par la commission d'admission.

Les conseillers prud'hommes ne justifiant pas d'un niveau L3 sont admis à postuler à cette formation diplômante dès lors qu'ils justifient d'une expérience significative dans le domaine des relations de travail.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié soit d'une validation partielle des acquis de l'expérience, soit d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

Sélection des candidats

La sélection en vue de l'admission en Diplôme d'Université Contentieux du travail est effectuée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat ainsi que d'une lettre de motivation.



ORGANISATION

Le cycle de formation représente un volume horaire de **132 heures** (examens inclus). Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle se déroule sur une période de 7 mois, de **janvier à juillet**.

Les enseignements sont dispensés à distance et de manière asynchrone sur la plateforme d'enseignement. La plateforme est accessible 24h/24 et 7J/7 durant la période d'inscription à la formation.



PROGRAMME

- UE1 : Introduction au contentieux du travail – 20h
 - UE2 : Les contentieux du travail – 20h
 - UE3 : Conseil de prud'hommes et procédure prud'homale – 20h
 - UE4 : Preuve et contentieux du travail – 20h
 - UE5 : Les modes amiables de règlement des conflits du travail – 20h
 - UE6 : Actualités du contentieux du travail et veille juridique – 20h
- Volume horaire : 120 heures, auquel s'ajoutent 12 heures d'examens

Contrôle des connaissances : Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

La formation est validée par des évaluations en session unique et par du contrôle continu.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances peuvent prendre la forme :

- D'écrits,
- D'oraux,
- De projets ou,
- De travaux de groupe.



DEBOUCHES PROFESSIONNELS

- Avocats,
- Magistrats,
- Partenaires sociaux,
- Juristes d'entreprise,
- Représentants du personnel,
- Délégués syndicaux spécialisés dans le règlement des conflits dans les entreprises.



CONTACT

Julie DUTREIX

Bureau MQ104 (site de la Manufacture des Tabacs) - 05 61 12 86 42 - ducontentieux.foad@ut-capitole.fr



RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- à télécharger sur le site du EEDU : <https://executive-education.ut-capitole.fr/>
- par courriel : ducontentieux.foad@ut-capitole.fr
- à retirer auprès du service commun Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole : Loïc TAUZIA - Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q - 1^{er} étage
- par correspondance : EEDU - UT Capitole - à l'attention de Loïc TAUZIA - 2, rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex 9 (joindre impérativement à la demande une enveloppe format A4 timbrée au tarif en vigueur pour un envoi de 100g et libellée à vos nom et adresse)